

Songes et voyages imaginaires aux XVII^e et XVIII^e siècles

Guillaume Garnier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/552>

DOI : 10.4000/abpo.552

ISBN : 978-2-7535-1504-8

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2006

Pagination : 183-196

ISBN : 978-2-7535-0405-9

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Guillaume Garnier, « Songes et voyages imaginaires aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 113-4 | 2006, mis en ligne le 30 décembre 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/552> ; DOI : 10.4000/abpo.552

Songes et voyages imaginaires aux XVII^e et XVIII^e siècles

Guillaume GARNIER

Professeur certifié d'histoire-géographie,
Université de Poitiers

« Comme je perdrais avec joie l'aspect de mes tristes, de mes malheureux contemporains, pour aller me réveiller au milieu de ces jours puisque tu dois faire éclore, sous ce ciel fortuné, où l'homme aura repris son courage, sa liberté, son indépendance & ses vertus. Que ne puis-je te voir autrement qu'en songe, années si désirée & que mes vœux appellent! »

L. S. MERCIER, L'An 2440, Épître dédicatoire, Londres, 1775.

En 1795, paraît anonymement à Lausanne le récit d'un des plus étonnants voyages du XVIII^e siècle. L'auteur, Xavier de Maistre, à la suite d'une banale affaire de duel, est condamné à six semaines d'arrêts à Turin. La sentence est plutôt clémente. Ce fils de bonne famille est consigné dans l'intimité de sa chambre. De cette réclusion forcée naît une rêverie mêlant réflexion et désir d'évasion : « J'ai entrepris et exécuté un voyage de quarante-deux jours autour de ma chambre ¹. » Xavier de Maistre a profité de ce séjour contraint pour exprimer le plaisir qu'il eut à « voyager dans sa chambre ». S'il choisit d'écrire (pour la première fois) un « récit de voyage », c'est que ce genre littéraire est encore très répandu au XVIII^e siècle, qu'il s'agisse de voyages réels, comme ceux de Bougainville et de Cook, ou de voyages imaginaires comme ceux de Restif de la Bretonne ou de Louis Sébastien Mercier. Xavier de Maistre, lui, oscille entre ces deux formes de voyages. Exilé du monde, il va mettre en œuvre toute la puissance de son imagination pour sortir de cet enfermement. D'abord, il parcourt réellement les quelques mètres carrés de sa chambre, voyageant à travers les meubles et les tableaux qui ornent ses murs : « Je ne dirai qu'un mot de l'estampe suivante [...] Arrêtons-nous un instant devant cet autre tableau ². » D'un autre côté, l'auteur s'égaré dans les rêveries et son voyage prend d'autres dimensions. Il s'agit pour lui de s'évader de sa geôle : « Depuis le fin fond des enfers jusqu'à la dernière étoile fixe de la voie lac-

1. MAISTRE, Xavier de, *Voyage autour de ma chambre*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, 2000, p. 7.

2. *Ibidem*, p. 36-37.

tée, jusqu'aux confins de l'univers, jusqu'aux portes du chaos, voilà le vaste champ où je me promène de long en large et tout à loisir³. » Xavier de Maistre nous fait comprendre implicitement que son voyage ne se limite pas à ses rêveries diurnes. Le lieu même de son exil (la chambre), mais aussi son goût prononcé pour les plaisirs du sommeil nous amènent à croire qu'il poursuit bien ses intentions de voyages dans les bras de Morphée. « J'ai dit que j'aimais singulièrement à méditer dans la douce chaleur de mon lit, et que sa couleur agréable contribue beaucoup au plaisir que j'y trouve. Pour me procurer ce plaisir, mon domestique a reçu l'ordre d'entrer dans ma chambre une demi-heure avant celle où j'ai résolu de me lever. Je l'entends marcher légèrement et tripoter dans ma chambre avec discrétion; et ce bruit me donne l'agrément de me sentir sommeiller; plaisir délicat et inconnu de bien des gens⁴. » Ses pensées du jour l'accompagnaient alors la nuit pour le transporter hors de ses repères initiaux.

Xavier de Maistre n'est pas le seul à rendre hommage au sommeil et à l'activité onirique. De nombreux auteurs y ont porté une attention particulière aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais il faut avant tout être prudent quant à l'utilisation de certains termes. Objet de cette étude, le rêve doit être entendu comme « idée pensée, imagination d'une personne qui dort » ou « ce qui est représenté par l'imagination aux sens pendant le sommeil » selon le Richelet⁵. Deux termes sont employés pour désigner ces pensées durant le sommeil : « rêve » et « songe ». Ils sont donnés comme synonymes dans de nombreux dictionnaires⁶. Quant au terme de rêverie, il sort pratiquement de notre champ d'étude puisqu'il est considéré comme relevant d'un état pathologique qui ne tient ni à l'état de veille ni au sommeil⁷ : « Sorte d'aliénation d'esprit. Imaginations sottes. Visions ridicules qu'on se met dans l'esprit ». C'est avec les *Rêveries d'un promeneur solitaire* que Jean-Jacques Rousseau, au terme d'une longue mutation, va complètement inverser les valeurs attachées au terme rêverie. Si la folie et le désordre sont attachés à la rêverie, Rousseau, contre ses détracteurs, les revendique.

En 1771, Louis Sébastien Mercier publie *L'An 2440* auquel il adjoint le sous-titre *Rêve s'il en fut jamais*. Ici le terme « rêve » a un double sens. On comprend l'idée que sous-entend Mercier. Cette représentation plus ou moins idéale de ce que veut réaliser Mercier ne s'accomplit pas durant son sommeil. Il s'est imaginé cette vision de l'an 2440 pendant un état de veille. Pourtant, dès les premières lignes du texte, le terme de rêve change de sens. L'auteur n'idéalise plus consciemment, dans un état de veille, sa société de l'An 2440, il la voit en songe durant son sommeil : « Fâcheux ami, pourquoi m'éveilles-tu ? Ah, quel tort tu viens de me faire ! Tu m'ôtes un

3. *Ibid.*, p. 81.

4. *Ibid.*, p. 23.

5. GOULEMOT, Jean-Marie, « Le rêve au siècle des Lumières », dans « *Rêver en France au XVI^e siècle* », *Revue des Sciences Humaines*, n° 211, 1988-3, p. 238.

6. On trouve pourtant une distinction : le « songe » est souvent un terme propre au sommeil, et le « rêve », lui, reste plus employé pour l'état de veille.

7. GOULEMOT, Jean-Marie, « Le rêve... », *op. cit.*, p. 238.

songe dont je préférerais la douce illusion au jour importun de la vérité⁸. » Ici, le songe n'est plus considéré comme une manifestation de l'esprit incontrôlable, mais comme l'origine d'un voyage. On reconnaît alors à l'activité du rêve plusieurs fonctions : origine de réflexions (parfois philosophiques), de représentation d'une certaine réalité, de vagabondages. Cette volonté de donner du sens aux songes n'est pas nouvelle, mais on peut constater que les auteurs l'expriment de façon particulière dans la littérature aux XVII^e et XVIII^e siècles. On peut se demander pourquoi les écrivains ont choisi le songe pour exprimer leur envie d'évasion ? Était-ce le seul moyen de voyager lorsque des contraintes matérielles s'imposaient (emprisonnement, manque de capitaux...) ? Ou bien était-il au contraire une assurance d'auteurs craignant de voir perdre leur privilège d'édition ?

À cela on tentera de répondre en voyant d'abord quelles sont les considérations de l'époque sur l'activité onirique. Et si la littérature de voyages imaginaires s'imprègne de ces considérations, elle veut aussi s'en détacher. Le lecteur est alors livré à lui-même. Par ailleurs, le rêve transporte un message qui, sous son aspect fantaisiste, ne se veut pas illusoire. Beaucoup l'ont compris et n'hésitent pas à connoter leur message politiquement mais aussi religieusement.

Voyager toutes les nuits ?

Xavier de Maistre symbolise l'impuissance de nombreux contemporains des XVII^e et XVIII^e siècle à ne pouvoir voyager hors de leurs frontières. Les murs qui les retenaient n'étaient pas toujours ceux d'une chambre ou d'une prison, mais ceux de la contrainte sociale. Le voyage était une marque d'instabilité et d'un écart. À une époque où le repos et l'immobilisme symbolisaient encore fréquemment la perfection divine, les voyages exprimaient la conscience d'un manque, le désir d'un « Ailleurs ». Fictifs ou réels, ils étaient exodes, exils. L'attrait pour les voyages était pourtant tangible. Faire appel à son imagination était souvent le seul moyen pour une grande partie de la population de découvrir d'autres horizons, que cette imagination soit stimulée ou non par des lectures, des histoires ou des contes entendus parfois lors d'une veillée.

Indiscutablement, le sommeil, à cette époque, s'imposait comme la principale échappatoire de l'âme et du corps :

« L'un est le doux sommeil, & l'autre est l'espérance,
L'un quand l'homme accablé sent de son foible corps
Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,
Vient par un calme heureux secourir la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure⁹ ».

8. MERCIER, Louis Sébastien, *L'An 2440. Rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1775, p. 4.

9. Article « Sommeil » de *l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, par une société de Gens de Lettres, mis en ordre & publié par M. DIDEROT et par M. D'ALEMBERT, Paris, 1751-1772.

Si le sommeil est aussi paisible, il le doit aussi aux songes qui ouvrent une porte sur l'inconscient. Le rêve – en exceptant le cas particulier des cauchemars – constitue un moment particulièrement agréable, voire même très stimulant : « J'ai eu une vision extraordinaire. C'est au-dessus de l'esprit de l'homme de dire ce qu'était ce songe¹⁰. » Il se présentait à cette époque comme un voyage dans un autre univers, un autre monde, ne serait-ce que par l'incohérence apparente des images perçues. Il va alors sortir de son contexte initial et passer du stade de manifestation incontrôlée et inconsciente à une activité désirable et expédiente. Le rêve s'impose comme un plaisir.

Mais qu'en est-il plus spécialement des rêves de voyages ? Les principaux ouvrages d'interprétation des rêves n'abordent pas ce thème¹¹. Il semblerait que les destinations soient potentiellement trop nombreuses pour être référencées par les auteurs de traités. Lorsque Scipion du Pleix aborde le thème des voyages, il s'agit pour lui de revenir à des considérations plus formelles. Les penseurs des XVII^e et XVIII^e siècles ne cessaient d'affirmer que l'activité onirique résultait des pensées du jour¹². Ce sont « les songes ordinaires » comme nous l'explique Scipion du Pleix :

« J'appelle tels songes ordinaires pour deux raisons. L'une par ce que ils nous arrivent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. L'autre parce qu'il y a ordinairement quelque chose particulière parmi la confusion qui marque ou les objets, desseings, occupations & pensées qu'on a eu en veillant, ou de coutume selon la vacation d'un chacun... Ainsi l'amoureux songe ses amours, l'avare des trésors, l'ambition honneurs, le belliqueux batailles, l'avocat plaidoyerie, le marin navigation & tempête, & de même des autres¹³. »

Dans ce raisonnement, seuls ceux qui étaient directement concernés par les voyages (aventuriers, navigateurs, commerçants...) avaient l'occasion de les voir en rêve. Pourtant, ils n'étaient pas les seuls. Selon l'abbé Richard, les rêves qui paraissent extraordinaires et sans aucun lien à la veille seraient dus au manque de souvenirs : les songes « ne doivent-ils pas également leur origine à quelque idée que l'on ne se rappelle pas parce que l'on ne veut pas en prendre la peine ; parce que l'on est pas accoutumé à

10. Citation de W. SHAKESPEARE, *Songe d'une nuit d'été*.

11. On ne rencontre effectivement pas d'interprétation d'un rêve portant sur un voyage dans un autre monde ou un autre pays dans les principaux traités sur les songes comme : LEUNCLAUIS, Jean, *Apomazar des significations et événements des songes... pris de la bibliothèque de Jean Sambucus, puis tourné du grec en latin par Jean Leunclaus et mis de nouveau en français*, 1581 ; MOULIN, A. DU, *Les jugements astronomiques des songes par Artemidorus... Plus Auguste Niphe, des divinations et Augures*, 1603 ; RICHARD, abbé, *La théorie des songes*, 1766.

12. Ces derniers ne font d'ailleurs que s'influencer de pensées plus anciennes comme nous le fait remarquer Scipion du PLEIX, dans *Les causes de la veille et du sommeil, des songes de la vie et de la mort*, Paris, 1626, p. 118 : « Ce que Lucrèce, Sénèque, & Claudian poètes latins ont dit tous trois en ce sens : Le repos de la nuit en dormant nous ramène – Ce qui pendant le jour par les sens se promène. »

13. *Ibidem*, p. 118.

réfléchir sur ce qui s'est passé¹⁴ ». L'attention de l'homme se fixerait surtout sur l'aspect bizarre ou extraordinaire des songes alors qu'en y réfléchissant il pourrait découvrir « la liaison avec beaucoup d'idées antérieures¹⁵ ». Le rêveur devrait alors faire un effort sur lui-même pour comprendre et interpréter son imagination. Dès lors, les rêves ne feraient qu'exprimer l'état de l'individu avant son sommeil. Les rêves de voyages sont donc le résultat d'une réflexion volontaire ou d'une pensée furtive lors d'un état de veille. Ils poursuivaient les pensées du jour, mais bien plus ils les accentuaient par des désirs de voyage, offrant même une nouvelle dimension à l'imagination. Les images reçues par le dormeur procuraient un plaisir inédit. L'essayiste Owen Feltham écrit en 1628 : « C'est dans le sommeil que l'on trouve les pensées de nos âmes dans leur état le plus nu et le plus naturel¹⁶. »

Cette possibilité de s'évader durant le sommeil interroge sur sa fonction dans la vie de chacun. Le rêve était-il obligatoirement une thérapie à la frustration ? Et cette frustration était-elle une préoccupation commune ou isolée ? À cela on peut répondre que les sources ne semblent pas évoquer un besoin primordial de quitter ses repères spatiaux quotidiens. Seuls quelques-uns en ont éprouvé la nécessité. L'ennui pouvait pousser à partir. Jean de La Fontaine en vient à feindre l'ennui pour avoir recours au rêve : « Je feins donc qu'en une nuit du Printemps m'estant endormi je m'imagine que je vas trouver le sommeil et le prie que par son moyen je puisse voir Vaux en songe¹⁷. » Dans *La vie est un songe*, Calderón de la Barca nous présente le jeune prince Sigismond, qui, élevé dans la solitude et la pauvreté, est transporté au cours de son sommeil au milieu de toutes les richesses de son royaume¹⁸.

« Qu'y a-t-il là qui vous émerveille et qui vous étonne, si mon maître fut un songe, et que dans l'angoisse je crains de m'éveiller et de me trouver derechef enfermé au fond de ma prison ? Quand bien même il n'en serait rien, il suffit que ce soit un songe ; car c'est ainsi que j'ai appris que tout le bonheur de ce monde à la fin passe comme un songe et je veux en jouir durant le temps qu'il durera¹⁹. »

Qu'importe pour Sigismond si sa péripétie ne fut qu'un rêve. Il lui a au moins permis de vivre une aventure qui l'a emmenée loin de son quotidien. De toute façon, pour Calderón : « Toute la vie n'est qu'un songe, et les songes rien que des songes. »

Mais rêver ce n'est pas seulement vaincre l'ennui. Rêver c'est vagabonder, c'est briser des chaînes, c'est finalement une recherche de liberté.

14. RICHARD, abbé, *La théorie...*, *op. cit.*, p. 39.

15. *Ibidem*, p. 34.

16. EKIRCH, Roger, « Sleep We Have Lost : Pre-industrial Slumber in the British Isles », *American Historical Review*, avril 2001, p. 375.

17. LA FONTAINE, Jean de, *Le Songe de Vaux*, Genève, Librairie Droz, 1967, p. 53.

18. CALDERÓN de la BARCA, *La Vie est un songe*, [1636], Paris, Flammarion, 1992.

19. *Ibidem*, p. 253.

L'individu veut se détacher de son existence. Mais le peut-il vraiment ? Les rêves de voyages devaient être imprégnés de cette culture chrétienne, tellement présente dans chaque acte de la vie quotidienne. Un récit de rêve par le Père Le Brun confirmerait cette intuition :

« Une Dame d'esprit que je connois particulièrement, étant à Chartres, où elle faisoit son séjour, songea la nuit dans son sommeil, qu'elle se présentoit comme une salle magnifique, autour de laquelle étoient en de différents degrés les Anges et tous les Esprits bienheureux, et Dieu qui présidoit au milieu dans un trône éclatant [...] ²⁰. »

Chacun exprime donc sa volonté de liberté comme il l'entend. Il se modèle selon ses désirs un autre monde, tout en gardant un certain nombre de repères. Qu'est-ce donc que le songe aux XVII^e et XVIII^e siècles, si ce n'est une seconde vie ? C'est ce qu'exprima plus tardivement Gérard de Nerval dans son œuvre *Aurélia*. La nuit qui lui apporte la funeste nouvelle de la mort d'Aurélia, lui permet aussi de rencontrer son aimée : « Le rêve est une seconde vie. Je n'ai pu percer sans frémir ces portes d'ivoire ou de corne qui nous séparent du monde invisible ».

Le songe comme mode littéraire

Les auteurs d'utopie et de voyages imaginaires n'ont pas hésité à employer le songe pour exprimer leur envie de liberté. Mais si l'on regarde la collection de voyages imaginaires éditée sous la direction de Charles-Georges-Thomas Garnier, on s'aperçoit que le songe y tient une place mineure²¹. Sur les 39 ouvrages de la collection, seulement deux ouvrages décrivent des voyages imaginaires ayant pour origine l'activité onirique²². Les moyens les plus utilisés dans les autres livres font appel à un voyage délibéré, un naufrage ou bien une rencontre d'un monde souterrain. Pourquoi alors utiliser un mode plus que l'autre ? On peut trouver un élément de réponse dans les travaux de Jean-Michel Racault²³. Il établit une typologie qui cerne l'objectif de ces genres littéraires, en opposant les voyages imaginaires réalistes²⁴, à tous ceux qui ne le sont pas, qu'ils soient

20. LE BRUN, Père Pierre, *Histoire critique des Pratiques superstitieuses qui ont séduit les Peuples et embarrassé les savans* (1701), Amsterdam, 1733, p. 86.

21. GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, XXXIX tomes, Paris, 1787-1789.

22. Dans ces deux ouvrages, sont réunies quatre œuvres : BOCCACE, *Le Songe de Bocace ou le labyrinthe de l'amour*, réédition de 1788 ; LEVESQUE, Pierre-Charles, *Les Rêves d'Aristobule, philosophe grec*, 1761 ; MERCIER, L.-S., *Les Songes d'un hermite*, 1770 ; *id.*, *Les Songes et visions philosophiques*, 1768. Cette étude ne prend pas en compte les ouvrages de visions.

23. RACAULT, Jean-Michel, *L'Utopie narrative en France et en Angleterre 1675-1761*, Université d'Oxford, 1991.

24. Pour la notion de « voyages imaginaires réalistes », Jean-Michel RACAULT reprend principalement la définition qu'ATKINSON intitule « voyage extraordinaire ». On peut la comprendre comme « un récit fictif se donnant pour la relation véridique d'un voyage réel effectué par un ou plusieurs Européens vers un ou des pays existants mais mal connus,

fantaisistes, satiriques ou allégoriques²⁵. Dans cette seconde orientation, les auteurs ont alors recours au rêve, au surnaturel ou à la magie. L'exemple le plus représentatif pourrait être l'œuvre de Boccace : *Le songe de Boccace ou le labyrinthe de l'amour*²⁶. Charles Garnier, lorsqu'il réédite cette œuvre du XIV^e siècle, la place d'ailleurs à la tête de ses ouvrages sur les songes et les visions, respectant certes la chronologie, mais aussi ce qui semble pour lui un exemple du genre. Après une journée tourmentée²⁷, Boccace s'assoupit et son esprit connaît alors un voyage surprenant et initiatique : « Mais comme s'il n'eût pas suffi à mon imagination de m'avoir cruellement travaillé pendant le jour, elle me tourmenta encore par un songe, qui fit faire à mon esprit un pénible voyage, pendant que le sommeil qui n'a de pouvoir que sur nos corps, tenoit le mien dans un profond repos²⁸ ». On retrouvera par la suite dans les voyages imaginaires allégoriques des XVII^e et XVIII^e siècles, la même structure que celle rencontrée chez Boccace : tout d'abord, une brève présentation du contexte psychologique du protagoniste (l'esprit tourmenté de Boccace par exemple); puis ce dernier trouve le sommeil volontairement (fatigué, il rejoint son lit) ou accidentellement (las de ces pensées du jour, il s'endort pratiquement sans s'en rendre compte); enfin, le narrateur entre véritablement dans son songe et dès les premières lignes marque son arrivée (ou son départ) dans un autre monde : « Je rêvais que j'entrois dans un chemin qui me parut d'abord si charmant, que tous mes sens en furent enchantés²⁹ ».

Égarer le lecteur : le songe entre fiction et réalité

Par ailleurs, la littérature des voyages imaginaires utilise le rêve dans une intention évidente de fiction. De grandes libertés pouvaient être prises dans le style de l'œuvre, mais aussi dans les idées exprimées. « Le songe fictif doit représenter des choses extraordinaires » s'exclame Garnier dans sa préface du tome XXXI. Il s'éloigne ainsi du voyage imaginaire réaliste : « Les songes sont aussi plus voisins du merveilleux que les voyages fictifs, & tiennent ainsi de plus près à la féconde division que nous avons indiquée des voyages imaginaires merveilleux³⁰. » Par le biais du songe, l'auteur peut aussi faire intervenir, *a priori*, plus d'invraisemblances. Louis Sébastien Mercier, dans *Les songes & Visions philosophiques* adhère parfaitement à

incluant une description de l'heureuse situation de la société qui s'y trouve et, en complément, le compte rendu du retour en Europe du voyageur ». Il y rajoute deux traits distinctifs : le souci du réalisme géographique et, en plus du voyage et des aventures, le contenu philosophique et utopique. (ATKINSON, *The Extraordinary voyage in French literature from 1700 to 1720*, p. 7).

25. RACAULT, Jean-Michel, *L'Utopie narrative...*, op. cit., p. 247.

26. BOCCACE, *Le Songe de Boccace ou le Labyrinthe de l'amour*, dans GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *Voyages imaginaires...*, op. cit., tome XXXI.

27. Il sera question plus tard dans cet exposé des raisons du tourment de Boccace.

28. BOCCACE, *Le Songe...*, op. cit., p. 7.

29. *Ibidem*, p. 7.

30. GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *Voyages imaginaires...*, op. cit., tome XXXI, p. VII.

ce principe. Pour parvenir à ses réflexions philosophiques, il n'hésite pas à agrémenter ses nombreux songes de merveilleux et de fantastique³¹. Le récit ne se veut tout de même pas complètement éloigné de la réalité. Il se pare volontairement ou non des idées de l'époque sur l'acte onirique. Les auteurs savent qu'à l'origine d'un rêve se trouvent les pensées du jour. Il est donc nécessaire de mentionner dès les premières lignes le contexte psychologique du protagoniste, afin d'expliquer les intentions du songe. On peut citer par exemple le songe de Francion, imprégné de ses mésaventures avec Laurette, ou bien encore les songes de Mangogul et de Mirzoza dans *Les Bijoux indiscrets* : « Ahi ! dit Mongogul en baillant et se frottant les yeux, j'ai mal à la tête. Qu'on ne me parle jamais de philosophie ; ces conversations sont malsaines. Hier, je me couchai sur les idées creuses, et au lieu de dormir en sultan, mon cerveau a plus travaillé que ceux de mes ministres ne travailleront en un an³². » Pour Cyrano de Bergerac, le songe peut même être directement influencé par les humeurs du corps. Lorsque le Marquis de Colignac demande à Dyrcona de lui raconter son rêve, ce dernier rétorque :

« Pour le mien, répondis-je, encor qu'il ne soit pas des vulgaires, je le mets en conte de rien. Je suis bilieux, mélancolique, c'est la cause pourquoi depuis que je suis au monde, mes songes m'ont sans cesse représenté des cavernes et du feu [...] Voilà, Messieurs, mon songe tout au long, que je n'estime qu'un pur effet de ces deux qualitez qui prédominent à mon tempérament³³. »

Jean de la Fontaine va bien plus loin. Il mélange délibérément dans son songe réalité et fiction. Il annonce d'ailleurs son choix dans l'introduction. En décrivant le palais de Fouquet, La Fontaine ne pouvait pas parler des jardins dans leur état actuel parce qu'ils étaient « tout nouveau-plantés ». Il a donc recours au songe, où il n'a qu'à donner libre essor à l'imagination, toute entrave brisée :

« Comme les jardins de Vaux estoient tout nouveau-plantés, je ne pouvois décrire en cet estat [...] Cela ne se pouvoit faire que par trois moyens, l'Enchantement, la Prophétie, et le songe. Les deux premiers ne me plaisoient pas : car pour les amener avec quelque grace je me serois engagé dans un dessein de trop d'estendue, l'accessoire auroit été plus considérable que le principal³⁴. »

Dans le caractère kaléidoscopique du rêve, il découvre un phénomène naturel qui lui permet aussi d'enchaîner des morceaux très différents. Et s'il rejette les deux autres artifices littéraires (la prophétie et la magie), c'est aussi parce que les songes figuraient souvent dans la littérature mondaine de l'époque et qu'ils auraient des chances de plaire au public.

31. MERCIER, Louis Sébastien, *Les Songes & Visions philosophiques*, Paris, 1768 dans GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *op. cit.*

32. DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets*, Paris, Booking International, 1996, p. 185.

33. BERGERAC, Cyrano de, *L'autre Monde. États et empires de la Lune* (1657) et *États et empires du Soleil* (1662) dans *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1967, p. 430.

34. LA FONTAINE, Jean de, *op. cit.*, p. 53.

Tout en restant fidèle aux considérations de l'époque, les auteurs imposaient aux lecteurs un effort particulier pour retrouver le lien entre les différentes images oniriques. Le récit transporte un message qu'il est nécessaire d'analyser. Pour Diderot, il suffit d'identifier les qualités qui sont propres à tel objet ou à telle personne pour les identifier. Lorsque Mirzoza veut savoir pourquoi il a reconnu dans son rêve Bloculocus avec son propre corps, mais avec une tête de chien, ce dernier lui rétorque qu'il s'agit « d'un principe fort simple : c'est que tous les êtres ont une infinité de rapports les uns avec les autres par les qualités qui leur sont communes ; et que c'est un certain assemblage de qualités qui les caractérise et qui les distingue³⁵ ». Il faut donc être particulièrement attentif car « si l'on est pas suffisamment instruit des qualités dont l'assemblage caractérise telle ou telle espèce, ou si l'on juge précipitamment que cet assemblage convient ou ne convient pas à tel ou tel individu, on s'expose à prendre du cuivre pour de l'or, un strass pour un brillant, un calculateur pour un géomètre [...] »³⁶.

Pourtant, il n'est pas toujours besoin d'être un excellent onéirocritique ; le message apparaît souvent clair : idées propres de l'auteur, plaisir de voyager, volonté de s'évader, affirmation de la liberté. Louis Sébastien Mercier, à travers une promenade dans les rues de Paris en l'an 2440, exprime sous la forme d'un songe les aspirations et les idées du XVIII^e siècle. Nourri des Lumières, Louis Sébastien Mercier, croit en effet en la mission prophétique des philosophes et écrivains et n'hésite pas à l'exprimer dans une critique acerbe. Dès les premières lignes, il utilise des termes assez forts : « Tu m'ôtes un songe dont je préférerais la douce illusion au jour importun de la vérité. Que mon erreur était délicieuse, et que ne puis-je y demeurer plongé le reste de ma vie ! Mais non, me voilà retombé dans le chaos affreux dont je me croyais dégagé³⁷. »

Mercier ne se cache pas derrière ses rêves et assume – par l'emploi de ces termes – l'entière responsabilité de ses propos. Il le sous-entend lui-même : ce qu'il imagine dans son rêve est largement influencé par ses pensées du jour. Il le précise d'ailleurs en note de bas de page dans le chapitre II lorsqu'il déclare rêver : « Il n'est que d'avoir l'imagination frappée par un objet pour se le retracer pendant la nuit. » Ainsi Mercier réinvestit dans son rêve sa conversation du jour avec son vieil ami anglais. En effet l'uchronie débute par le discours rapporté de cet Anglais sur la France (ce dernier discourait sur la perte de rayonnement de la culture française). On retrouve alors dans le récit de *L'An 2440*, l'esprit de cette conversation et cette fascination pour l'Angleterre.

Dans *Les Songes d'un Hermite*, la critique est aussi très virulente :

« Sans sortir de son désert, couché sur la natte, le bon hermite est favorisé de songes très-agréables & très-variés, qui font passer devant lui en revue les différens états de la société. Rien de ce qui s'offre à ses yeux ne

35. DIDEROT, Denis, *Les Bijoux indiscrets...*, op. cit., p. 246.

36. *Ibidem*, p. 247.

37. MERCIER, Louis Sébastien, *L'an 2440...*, op. cit., p. 4.

doit le porter à regretter le calme de la solitude. On conçoit qu'un pareil ouvrage offre une abondante moisson de critique³⁸. »

Homme seul et retiré, l'ermite est l'un des mieux placés pour juger la société, puisqu'il peut l'observer d'un regard éloigné et objectif. Pour ne pas se laisser tenter et distraire par les vices humains, il a recours au rêve. Dans son troisième songe, il se retrouve sur Mercure : « En réfléchissant sur les étonnantes découvertes de l'esprit humain, je m'endormis, & mon imagination frappée de ce que j'avais lu, me fit voyager parmi les astres. Je me sentais tomber vers cette planète dont on dit que l'orbe est le plus voisin du soleil, & qu'on nomme Mercure³⁹. » Influencé par les récits utopiques, cette expédition sur Mercure sera à l'origine de la découverte d'autres modes de vie et donc d'une comparaison peu flatteuse pour les sociétés terrestres. Malheureusement pour l'ermite, son rêve sera interrompu inopinément : « Tandis que j'admirais les mœurs de cette planète, & que je pensais à faire d'autres observations, une poire trop mûre se détacha de l'arbre sous lequel j'étais endormi, & m'étant tombée sur le nez, m'éveilla en sursaut⁴⁰. » Cette poire agit alors comme une censure ou plutôt comme une autocensure de la part de l'auteur qui l'empêche d'aller trop loin dans ses réflexions. Mais l'usage du rêve n'est-il pas un moyen de se couvrir en quelque sorte du risque de se faire censurer ?

Le rêve permettait en effet de présenter des idées hardies, maquillées de l'apparence de la pure fantaisie. L'auteur veut tout de même sauvegarder les apparences de la vraisemblance. Par ce biais, le songe dans la littérature assure un passage acceptable du monde humain aux mondes surnaturels. Ainsi Charles Sorel se permet-il à travers le songe de Francion d'effectuer un renversement libertin de la vision du monde chrétien⁴¹. Francion raconte les quatre étapes d'un voyage dans l'au-delà ; après une navigation dans un tonneau dans un lac inconnu, il se retrouve au Ciel, revient sur la terre, avant de s'enfoncer dans ses profondeurs, parcours dans tous les cas extrêmement licencieux. Dans la seconde édition, le parcours sur le lac est supprimé, et désormais le jeu parodique est encore plus clair puisqu'il ne reste que les trois règnes de l'univers chrétien (céleste, terrestre et infernal).

Le songe joue incontestablement un rôle de brouilleur. Ce jeu entre invraisemblance et réalisme est un atout pour les auteurs qui souhaitent critiquer la société dans laquelle ils vivent. Le jeu est tout à fait différent pour ceux qui prennent le risque de publier ce genre littéraire. Nous l'avons vu, lorsque Garnier présente *Les songes d'un Hermite*, il n'hésite pas à mettre en évidence l'esprit critique de l'œuvre : « On conçoit qu'un pareil ouvrage offre une abondante moisson de critique. » Néanmoins, il se sent obligé de

38. MERCIER, Louis Sébastien, *Les Songes d'un Hermite*, 1770 dans GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *Voyages imaginaires...*, *op. cit.*, tome XXXI.

39. *Ibidem*, p. 255.

40. *Ibid.*, p. 258.

41. GOULEMOT, Jean-Marie, « Le rêve au siècle... », *op. cit.*, p. 219.

préciser par la suite que le lecteur doit rester prudent, puisque cette critique est le fruit de l'imagination : « On peut ajouter que cette critique est embellie de tous les charmes qu'a pu lui prêter l'imagination. » Ici, l'éditeur veut insister sur l'in vraisemblance évidente de certains propos.

L'intérêt des éditeurs, mais aussi des traducteurs, consiste à se cacher derrière la fantaisie du rêve afin d'obtenir le privilège d'éditer. Il leur faut à chaque fois démontrer que le récit présenté est dominé par l'imagination de l'activité onirique. L'exemple le plus révélateur est sans doute la préface du traducteur de *Le songe de Bocace ou le labyrinthe de l'amour*, édité par Garnier en 1787 :

« Je crois devoir dire à ceux qui seront surpris de trouver de la morale & des sentiments pieux parmi des bagatelles, que la plupart des auteurs italiens & même des espagnols ne font aucuns scrupules d'écrire de cette manière. Elle est ordinaire à Bocace. J'ai retranché de son ouvrage bien des choses que la pudeur ne souffre point ; je l'aurais trop défiguré si je lui avais encore ôté la dévotion. J'ai cru que ce mélange de sacré et de profane, qui partout ailleurs serait fort mauvais, devait être ici pleinement justifié par le titre du livre. Les songes des images confuses de tout ce qui peut tomber sous les sens : la droite raison n'a point de juridiction sur le sommeil ; & ce qu'on s'imagine en dormant étant supposé involontaire ne doit point être impardonnable⁴². »

Le traducteur n'a pas hésité dans cette édition à entreprendre des coupures pour rendre le récit plus acceptable. Il était alors impensable de traduire cette œuvre dans son intégralité sans se le voir reprocher ultérieurement. Les voyages imaginaires allégoriques ne sont pas complètement à l'abri derrière le masque de l'activité onirique. L'imagination incontrôlable du rêve ne doit pas être retranscrite dans son intégralité quand elle risque de déranger. Le récit pouvait donc être retouché lorsque l'imagination dépassait certains fondements de l'époque, comme, par exemple, le mélange du sacré et du profane.

S'offrir un voyage l'espace d'une nuit

L'avertissement de Garnier dans le tome XXXI de son immense œuvre d'édition met en valeur un aspect tout à fait intéressant des voyages imaginaires allégoriques. Ces derniers, selon Garnier, se distinguaient des voyages réalistes par leur temporalité. En effet, l'espace temps d'un rêve nocturne est assez restreint : « Les songes sont circonscrits dans un espace de temps plus court & la fiction imite encore ici la réalité⁴³. » Si les récits de voyages réalistes se permettaient de mettre en scène des histoires pouvant durer plusieurs mois, voire plusieurs années, le songe ne pouvait, de par sa nature, être employé sur la longue durée. L'éditeur le spécifie consciemment : l'auteur cherche à se rapprocher de la réalité. Le temps à

42. BOCCACE, *Le Songe de Bocace...*, *op. cit.*, p. XIV.

43. GARNIER, Charles-Georges-Thomas, *Voyages imaginaires...*, *op. cit.*, p. VII.

l'intérieur des songes n'a pas d'existence; les rêveurs se soucient peu de savoir combien de jours dure leur aventure. L'activité onirique est atemporelle. Les images n'ont pas à suivre une logique évidente, et l'auteur peut passer d'une scène à l'autre sans se soucier de l'enchaînement. « Les songes réels sont des enfants du sommeil, qui disparaissent avec celui qui leur a donné naissance, ils ne peuvent donc durer que quelques heures. Les songes fictifs sont donc des sortes de pièces fugitives, qui ne doivent décrire que ce qui a pu se passer dans l'espace d'une nuit⁴⁴. » Les différents songes que nous avons étudiés jusqu'ici expriment bien cet espace temporel restreint dans lequel ils évoluent. Le songe de Francion ou bien encore *Le songe de Bocace* s'inscrivent dans l'espace d'une nuit. Le lecteur doit reconnaître dans le songe raconté que ce dernier peut s'exécuter durant une nuit. Ainsi, l'auteur se rapproche de la vraisemblance, et le lecteur peut espérer avoir la chance de rencontrer une nuit ce qu'il vient de lire. Et lorsque les idées à exprimer sont trop denses, on n'hésite pas à les faire intervenir dans plusieurs songes. Louis Sébastien Mercier, que ce soit dans *Les songes d'un Hermite* ou dans *Les songes et les visions philosophiques*, exprime ses pensées de plusieurs sommeil. Cela permet aux auteurs de mettre l'accent sur plusieurs points et de garder un esprit de vraisemblance.

Le songe au service de la foi

Enfin, il est nécessaire de mettre en valeur une autre utilisation particulière du rêve. Les songes ne présentent pas qu'une allégorie d'un monde différent. Ils délivrent aussi un message théologique. Il ne faut pas oublier la longue tradition des songes et des visions chrétiennes. L'œuvre de Bunyan renferme une allégorie très vivante et pittoresque. Le rêve dans *Le voyage du pèlerin* prend une place primordiale. L'auteur veut trouver dans un voyage initiatique ce qu'il lui manque. Pour échapper au « désert de ce monde », il s'arrête dans une caverne. Là, il s'y couche et trouve les réponses à ses attentes : « J'arrivai dans un lieu où il y avait une caverne. Je m'y couchai pour prendre un peu de repos, et m'étant endormi, je vis en songe un homme vêtu d'habits sales et déchirés [...] »⁴⁵. » Si le premier chapitre commence sur une activité onirique, Bunyan revient constamment sur cette activité tout au long de son œuvre. Plusieurs chapitres par la suite, débutent par un bref rappel du contexte onirique : « En songe, je vis Chrétien se hâter, dans l'espérance qu'il pourrait passer la nuit dans le palais⁴⁶ » (chapitre VII) ; « Dans mon rêve, je vis alors les deux amis continuer paisiblement leur route⁴⁷ » (chapitre XI). Il insiste sur ce fait dans le

44. *Ibidem*, p. VII.

45. BUNYAN, John, *Le Voyage du pèlerin, de ce monde à celui qui doit venir*, Traduit de l'anglais par S. Maerky-Richard, 1684, dans *Voyages aux pays de nulle part*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 517.

46. *Ibidem*, p. 544.

47. *Ibid.*, p. 566.

but de se rapprocher des rêves visionnaires et allégoriques de la tradition chrétienne. Bunyan est très proche des rêves qui ont un caractère de révélation d'origine divine. Ici, il s'agit de faire croire aux lecteurs qu'ils sont en présence de manifestations envoyées par Dieu. Bunyan veut dépasser l'aspect stylistique de la pratique littéraire du songe. Il affirme et veut que soit entendu son message. Il dépeint le chemin de la conversion d'un chrétien, à travers les combats et les victoires, jusqu'à ce qu'il atteigne la Sion céleste. Le livre connut une renommée importante, liée sans doute à la forme attrayante soit de l'image, soit des comparaisons employées, s'accordant bien avec le langage populaire.

Mais si Bunyan utilise le songe pour exprimer son message, ce n'est pas simplement par effet de style, c'est qu'il fut lui-même influencé par la force persuasive de l'esprit onirique. Dans sa jeunesse, John Bunyan se laissa entraîner à toutes sortes de fautes et d'actions répréhensibles, et lui-même déclare qu'il devint bien vite le chef des enfants du village pour les juréments, les mensonges, la maraude et la contrebande, toutes choses qui lui attirèrent des punitions officielles. Il raconte que déjà, à l'âge de dix ans, sa conscience lui reprochait ses fautes, et que les sentiments religieux ne se sont jamais complètement éteints en lui. La pensée des tourments de l'Enfer l'inquiétait jour et nuit jusque dans ses rêves, mais bientôt la fougue de la jeunesse dissipa ses inquiétudes. À la suite de cette jeunesse marquée, ces révélations ne pouvaient évidemment s'exprimer que par l'allégorie du songe.

•

Chaque rêve a une fin : le réveil. À ce moment, les sensations sont alors partagées. Que faut-il en penser ? En règle générale, une exaltation envahit l'esprit du rêveur encore embrumé des vapeurs du sommeil. Il faut alors se souvenir du rêve pour soi, mais aussi pour les autres : pour le raconter, pour le revivre, pour le repenser. Les voyages imaginaires allégoriques sont alors tour à tour souvenir et avenir. L'auteur donne à méditer sur ce qui lui a occupé l'esprit une nuit. Il eut alors l'heureux réflexe de le retranscrire pour qu'il devienne modèle et mode de réflexion. Là encore le réveil joue une part importante dans le flou du lecteur. Le protagoniste ne reste pas enfermé dans cette seconde vie. Il revient à lui-même par le réveil, que celui-ci soit naturel ou brutal (la poire qui tombe sur la tête du rêveur). Sans s'attarder sur la manière qu'utilise l'auteur pour sortir l'individu de son sommeil, on peut considérer le réveil en lui-même comme un retour brutal, puisqu'il introduit une rupture dans le récit du songe, rupture qui correspond à la fin de l'ouvrage. Un bref commentaire peut alors aiguiller le lecteur sur les intentions de l'auteur. Le commentaire de Boccace à son réveil rend tendancieuses ses intentions.

« Les différentes idées d'un rêve si singulier & si long me parurent si mystérieuses, que de crainte d'en perdre quelqu'une, je les jettai sur le papier dès que j'eus les yeux ouverts. Ensuite je m'informai plus particulièrement de la consuite & du caractère de la femme qui j'aimois : ce que j'en appris me confirma qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans mon songe. Je

résolus de profiter de cet avertissement, & de renoncer pour toujours à ces engagements qui nous rendent indignes de la protection divine; dont je venois de recevoir une marque si sensible. »

Le rêve s'imposait alors pour lui comme une marque de la protection divine. Boccace interprète son rêve et invite le lecteur à faire de même. Bien plus, il est pour lui un signe divin, alors que l'Église lutte contre les interprétations abusives. Les visions étaient réservées à une part restreinte de la population. Une raison de plus pour les auteurs de préfaces de mettre en garde le lecteur.

RÉSUMÉ

De nombreux auteurs ont porté une attention toute particulière au sommeil et aux rêves au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Thérapies à la frustration et remèdes à l'ennui, les rêves sont aussi des voyages qui offrent à l'âme et au corps la possibilité d'une évasion dans des mondes où l'imagination se déploie en toute liberté. Le genre du voyage imaginaire et initiatique prend ainsi souvent racine dans un songe qui, brouillant la frontière entre le réel et le fantastique, permet de présenter des idées audacieuses et subversives sans tomber sous le coup de la censure. De même qu'au réveil, le rêve est à la fois un souvenir et un devenir dont la reconstitution devient source de méditation, de même le récit du voyage onirique invite-t-il le lecteur à réfléchir sur la destinée du monde et la condition de l'homme.

ABSTRACT

Many authors carefully studied sleep and dreams during the 17th and 18th Centuries. Therapies to frustration and remedies to boredom, dreams are also journeys that offer to the soul and the body a possibility of escape to worlds where imagination is free to unfold itself. The genre of imaginary and "initiativ" travel takes root in a dream that confuses the frontier between reality and fantasy, and help to present audacious and subversive ideas without falling into the clutches of censorship. As well as in the awakening, dream is both a souvenir and a devenir, the reconstitution of which is a source of meditation, as well the tale of the voyage onirique invites the reader to think of the world's destiny and the human condition.